



# COLLABORATION AVEC LA TCHÉQUIE (« The Czech Academy of Sciences - CAS »)

## 1. PRÉSENTATION

Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS (F.R.S.-FNRS) a conclu un accord bilatéral avec « The Czech Academy of Sciences - CAS » dans le but d'encourager la mobilité des chercheurs pour des missions de courte durée et l'émergence de projets communs entre des équipes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et des équipes tchèques.

Chaque institution dispose de ses propres principes généraux qui doivent être respectés par ses chercheurs :

pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, les séjours scientifiques à l'intérieur du projet proposé sont ouverts aux chercheurs <u>à partir du niveau doctoral</u>;

afin d'assurer l'éligibilité de toutes les demandes, il est <u>impératif</u> que les chercheurs partenaires aient également soumis une proposition auprès de la « CAS » (Tchéquie) en respectant ses propres critères d'éligibilité;

Cet appel suit les principes établis dans le règlement <u>PINT-Bilat-M</u>:

en cas d'octroi, chaque organisme financera la totalité des frais de mobilité de ses propres chercheurs (→ pour les frais éligibles pour le F.R.S.-FNRS, voir le règlement « PINT-Bilat-M », Chapitre III).

## 1.1. <u>Domaines scientifiques concernés</u>

L'appel à projets est ouvert à tous les domaines de recherche scientifique.

### 1.2. Montant maximum du financement dans le cadre de l'appel avec la « CAS »

Le montant maximum de financement dans le cadre de l'appel avec la « CAS » est de 18.000 € sur la durée du projet.

Les activités pouvant être financées dans le cadre de cette collaboration sont détaillées dans le règlement <u>PINT-Bilat-M</u>.

#### 1.3. Durée des projets

La durée des projets est de trois ans maximum (→ 2026, 2027, 2028).

#### 1.4. Durée des missions

Il n'y a pas de restrictions quant à la fréquence et la durée des missions envisagées, dans la limite des budgets disponibles et en accord avec le règlement PINT-Bilat-M.

# 2. SOUMISSION, ÉVALUATION ET SÉLÉCTION DES PROPOSITIONS

#### 2.1. Soumission des propositions

L'introduction d'une proposition doit s'effectuer via « <u>e-space</u> » avant la date de clôture de l'appel : <u>https://e-space.frs-fnrs.be/</u>.

Toute proposition qui n'a pas été validée dans les délais prévus dans le calendrier de l'appel (cf. voir ci-dessous) ne pourra être prise en considération.

Le coordinateur étranger doit également soumettre une demande auprès de la « CAS » qui définit ses propres modalités de dépôt.

En plus du formulaire dûment complété, le coordinateur FWB doit fournir :

les curricula vitae de tous les chercheurs belges (FWB) et étrangers mentionnés dans le formulaire :

la lettre d'acceptation de la collaboration par le coordinateur étranger.

#### 2.2. Critères d'évaluation

Les critères pris en compte dans l'évaluation par les experts indépendants au niveau du F.R.S.-FNRS sont les suivants :

#### 2.1.1. Qualité scientifique du projet

Originalité des thématiques ; Clarté des objectifs ; Méthodologie.

#### 2.1.2. Intérêt de la coopération

Complémentarité des équipes de chaque côté;

Transfert des compétences des équipes du pays partenaire vers les équipes de la FWB:

Transfert des compétences des équipes de la FWB vers les équipes du pays partenaire.

#### 2.1.3. Qualité des équipes

Compétences de l'équipe de la FWB;

Qualité de l'environnement scientifique pour l'équipe de la FWB;

Compétences de l'équipe du pays partenaire ;

Qualité de l'environnement scientifique pour l'équipe du pays partenaire.

#### 2.3. Organisation de l'évaluation et sélection des propositions

Suite à la réception des propositions et une vérification d'éligibilité administrative par le F.R.S.-FNRS, chaque proposition sera adressée à des experts externes indépendants en fonction du domaine de recherche, pour une évaluation scientifique.

Les projets seront sélectionnés conjointement par les deux institutions, sur base de leurs évaluations scientifiques respectives.

#### 3. CALENDRIER DE L'APPEL

24 juin 2025 : ouverture de l'appel,

30 septembre 2025 (→ 14h00 au plus tard via « e-space ») : clôture de l'appel,

Octobre - novembre 2025 : évaluation scientifique,

Décembre 2025 : échange des résultats et sélection conjointe,

1er janvier 2026 : début des projets sélectionnés.